



**SANTÉ
SOCIAUX**

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CADRES DE LA FPH

Encadrement de proximité

Attractivité menacée

**OCTOBRE
2026**

**QUALITÉ DE VIE
AU TRAVAIL**

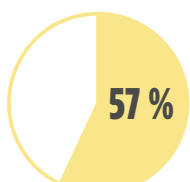
La CFDT santé-sociaux alerte sur le manque de perspectives professionnelles des cadres de la Fonction publique hospitalière. Les hôpitaux ne pourront pas rester attractifs sans une véritable politique en faveur de ses personnels d'encadrement.

→ Lorsque 57 % des cadres ne se sentent pas reconnus et que plus de la moitié déclarent ne disposer d'aucune perspective professionnelle, il ne s'agit plus d'un malaise individuel mais d'un **enjeu majeur pour l'avenir de l'hôpital public**.

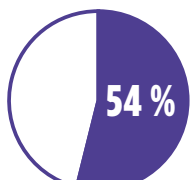
→ Ces chiffres interrogent sur le sens du travail des cadres, qui dénoncent une **multiplication des tâches administratives** et de reporting qui les **éloignent du cœur de leurs métiers**.

→ Ces professionnel·les sont confrontés à une contradiction permanente : toujours **plus de responsabilités**, et **moins de marges de manœuvre** et de temps pour exercer leurs missions.

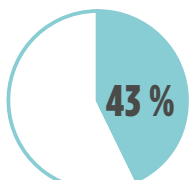
→ La multiplication du **recours au personnel faisant-fonction** de cadres, aggrave la situation. Ce poste laisse sans accompagnement des agent·es qui n'ont ni la formation, ni la rémunération adéquates à une fonction managériale complexe, faute de personnel disponible.



des cadres ne se sentent pas reconnus dans leur travail.



ne voient plus de perspectives professionnelles.



envisagent de quitter leur établissement.*



Revendications
CFDT

Rejoignez-nous,
nous augmenterons
le rapport de force!
www.cfdt.fr/adhesion

Contact :
federation@sante-sociaux.cfdt.fr

Site tout public :
Cfdt-sante-sociaux.fr



* Données issues de l'Enquête flash « Cadres & Charge de travail », réalisée par la CFDT auprès de 784 cadres



**SANTÉ
SOCIAUX**
S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS

CADRES de la FPH

REVENDICATIONS

CFDT santé-sociaux

Une reconnaissance réelle des responsabilités exercées

- ✓ Revalorisation des fonctions d'encadrement ;
- ✓ Allongement des grilles indiciaires prenant en compte l'allongement de la durée de carrière ;
- ✓ Parcours professionnels **attractifs** ;
- ✓ Valorisation de l'**expertise** des cadres ;
- ✓ Des règles communes dans la mise en place, la formation et les missions des **faisant-fonction** dans l'ensemble des établissements publics hospitaliers, ainsi qu'une mise en stage dans le nouveau grade, dès la diplomation.

Une meilleure qualité de vie au travail

- ✓ Évaluation et **adaptation de la charge de travail** ;
- ✓ Respect du **droit à la déconnexion** ;
- ✓ Généralisation de l'**accès au télétravail** avec ouverture de négociations locales, en vue de la conclusion d'un accord relatif au télétravail qui déclinera l'**accord national du 13 juillet 2021**, relatif à la mise en œuvre du télétravail dans la fonction publique ;
- ✓ Prévention des **risques psychosociaux** ;
- ✓ Moyens adaptés aux missions.

Un véritable pouvoir d'agir

- ✓ Association des cadres aux décisions ;
- ✓ Développement du **dialogue professionnel** ;
- ✓ Prise en compte des avis du terrain dans les projets institutionnels.

Un management fondé sur la confiance

- ✓ autonomie ;
- ✓ subsidiarité ;
- ✓ droit à l'erreur ;
- ✓ soutien aux collectifs de travail ;
- ✓ management participatif et porteur de sens.



**POUR LA
CFDT SANTÉ-SOCIAUX :**

Donner du **pouvoir d'agir aux cadres, reconnaître leur expertise** et **améliorer leurs conditions d'exercice**, sont les conditions indispensables pour **garantir la qualité des soins** et **l'avenir du service public hospitalier !**

